

Trajectoires de violences subies et agies de femmes québécoises : pistes pour l'intervention

Dominique Damant, Ph.D., Professeure associée, École de travail social, Université de Montréal
Dominique.damant@umontreal.ca

Valérie Roy, Ph.D., Professeure titulaire, École de travail social et de criminologie, Université Laval
valerie.roy@svs.ulaval.ca

Matis Tudeau, M.Sc., Professionnel de recherche, École de travail social et de criminologie, Université Laval
matis.tudeau.1@ulaval.ca

Marie-Marthe Cousineau, Ph.D., Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal
mm.cousineau@umontreal.ca

Geneviève LeDorze, B. Serv. soc., Intervenante sociale
ledorzeg@gmail.com

Olivia Vu, Étudiante à la maîtrise, École de travail social et de criminologie, Université Laval
huong-giang.bui.1@ulaval.ca

RÉSUMÉ :

Cet article propose une analyse féministe des comportements violents subis et exercés par 26 femmes. Dans le contexte d'une recherche qualitative, ces femmes ont été rencontrées à deux reprises afin d'effectuer des entrevues de type « récit de vie ». Notre étude montre que les trajectoires de vie de ces femmes sont teintées par des victimisations répétées durant l'enfance et l'adolescence, des dynamiques de violence conjugale ou d'autres difficultés qui contribuent à les cantonner dans des emplois précaires et à les plonger dans des difficultés financières pouvant les mener ces femmes à commettre des crimes ou à récidiver.

75

MOTS-CLÉS :

Violences à l'égard des femmes, violence exercée par les femmes, trajectoires de vie, intersectionnalité

INTRODUCTION

Les femmes qui ont recours à la violence semblent avoir une longue histoire de victimisation et vivent dans des conditions de vie plus précaires (Leisring, Dowd et Rosenbaum, 2003; Pollock, Mullings et Crouch, 2006). Elles sont susceptibles de connaître des problèmes de santé mentale et de toxicomanie (Dowd, 2001; Dowd et Leisring, 2008) et sont souvent plus jeunes (Pollock, Mullings et Crouch, 2006) et mères monoparentales (Dowd, 2001). Plusieurs d'entre elles ont été victimes de violence conjugale (DeHart, 2008; Swan et Sullivan, 2009). De manière plus large, les femmes incarcérées ont aussi de longues trajectoires de victimisation (Brickey, 2005; DeHart, Lynch, Belknap et al., 2014; Murdoch, Vess et Ward, 2012; Salisbury et Van Voorhis, 2009; Vir, 2006). Plus précisément, elles sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale (Brennan, Breitenbach, Dieterich et al., 2012; DeHart, Lynch, Belknap et al., 2014; Rossegger, Wetli, Urbaniok et al., 2009; Salisbury et Van Voorhis, 2009), d'avoir été victimes de violences (Brennan, Breitenbach, Dieterich et al., 2012; DeHart, 2008; Kubiak, Jong Kim, Fedock et al., 2013),

de connaître des problèmes de consommation (DeHart, Lynch, Belknap et al., 2014; Salisbury et Van Voorhis, 2009; Vir, 2006) et d'avoir vécu des difficultés familiales et de la pauvreté durant leur enfance (DeHart, Lynch, Belknap et al., 2014; Estrada et Nilsson, 2012). Certaines d'entre elles ont été initiées à la criminalité dans leur famille, parfois en étant forcées à voler ou à se prostituer par leurs parents (DeHart, 2008). Cette forte association entre la victimisation et la criminalisation des femmes a été conceptualisée comme étant une « trajectoire de la victimisation au crime » (DeHart, 2008). Par ailleurs, les femmes incarcérées pour crimes violents mentionnent fréquemment avoir été victimes de violence physique sévère au cours de leur vie et, comparativement aux hommes incarcérés, rapportent dix fois plus souvent avoir été agressées sexuellement dans leur enfance (Rossegger, Wetli, Urbaniok et al., 2009). À la suite de leur incarcération, elles sont fréquemment marginalisées (Vir, 2006) et souffrent davantage d'exclusion sociale que les hommes (Estrada et Nilsson, 2012). Cependant, leur taux de récidive est beaucoup moins élevé que celui des hommes violents (Rossegger, Wetli, Urbaniok et al., 2009). Ainsi, adoptant une perspective féministe, des auteures soutiennent que la violence exercée par les femmes se distingue de celle des hommes quant aux contextes dans lesquels cette violence se développe, aux facteurs structurels en cause et aux conséquences qui en découlent (Dragiewicz et Dekeseredy, 2012; Gondolf, 2012; Johnson, 2011; Damant et Guay, 2005). Ceci étant dit, nous considérons qu'il est essentiel d'adopter une lecture féministe pour comprendre la violence des femmes. C'est en tenant compte des dynamiques oppressives qui marquent les trajectoires de vie de ces femmes qu'une recherche a été réalisée, visant à reconstituer les trajectoires de vie de femmes qui utilisent la violence sous différentes formes. Le présent article expose l'analyse qui a été effectuée sur l'articulation des violences vécues et agies par ces femmes, en vue de développer des pistes d'intervention qui s'appuient sur une compréhension fine des dynamiques à l'œuvre.

1. Cadre théorique et méthodologique

Pour assurer une cohérence avec la recension des écrits et nos postures épistémologiques, l'intersectionnalité a été choisie comme cadre théorique. Celle-ci permet de mettre en lumière l'imbrication des différents axes de différenciation sociale (ex. : l'âge, le genre, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la classe sociale, etc.), qui, selon les contextes, peut entraîner des situations de privilèges ou de subordination (Collins et Bilge, 2016; Bilge, 2009). Aucun axe n'est considéré a priori comme primordial par rapport aux autres, bien qu'une même personne, dans divers contextes, puisse mettre de l'avant la saillance d'un ou de certains axes dans les expériences subjectives des individus. Ainsi, nous proposons une lecture intersectionnelle des résultats de cette recherche afin de mettre en relation la violence subie (femme opprimée) et la violence agie (femme opprimante), en tenant compte du rapport entre les divers axes de structuration sociale.

Ce projet de recherche a été mené en partenariat avec L'R des centres de femmes du Québec et la Fédération des maisons pour femmes du Québec, avec la collaboration d'organismes communautaires (maison de transition, centres venant en aide aux travailleuses du sexe et aux personnes utilisant des drogues par injection ou inhalation) et institutionnels. Les résultats reposent sur une recherche qualitative, menée auprès de 26 participantes. Les critères d'inclusion sont principalement la reconnaissance par les participantes d'avoir fait usage de violence au cours de leur vie, en excluant la légitime défense. La moyenne d'âge des répondantes était de 43 ans. La vaste majorité d'entre elles étaient nées au Québec, mais environ le tiers des répondantes étaient racisées ou avaient un de leurs deux parents faisant partie d'une Première Nation au Québec. Cinq femmes ont réalisé un ou des séjours en centre jeunesse avant leur majorité. Durant leur enfance, trois ont reçu des services policiers et de justice et huit des services liés à leur santé physique ou mentale

(ex. : pédopsychiatre, médecin). Seules quatre d'entre elles possédaient une formation collégiale ou universitaire. L'ensemble des répondantes vivaient en situation de pauvreté ou de grande pauvreté. Le tiers des femmes étaient en relation avec un conjoint, dix-sept se disaient hétérosexuelles, sept bisexuelles et une lesbienne, l'information manquant pour l'une d'entre elles. Quinze femmes étaient mères et la moitié avaient perdu la garde de leurs enfants de façon temporaire ou permanente.

La collecte de données a été réalisée sur une base volontaire, entre décembre 2015 et juin 2016, au moyen de deux entretiens biographiques d'environ 90 minutes pour chaque participante. Après avoir rappelé aux participantes le but de l'étude, la confidentialité entourant leur témoignage et leur liberté de mettre fin à l'entrevue à tout moment ou de ne pas répondre à une ou plusieurs questions, une seule question amorçait la première entrevue : « J'aimerais que vous me parliez de votre vie ». Cette question laissait aux femmes le choix de parler de ce qu'elles souhaitaient. La chercheuse principale créait une ligne de vie, validée au début de la deuxième rencontre, qui permettait d'approfondir des thèmes et de mettre l'accent sur la violence subie ou agie tout au long du parcours de vie de la personne interviewée. Cette ligne permettait également d'établir le sens que chaque répondante donnait aux événements clés de sa vie apparus dans l'analyse de la première entrevue. Dans le but de saisir le sens donné par chaque femme à ses expériences, une première codification de chaque entretien a été effectuée à partir d'un arbre thématique prédéterminé, inspiré de la recension des écrits, notamment les violences subies et agies, les services d'aide reçus et certaines questions liées à leur socialisation (Blanchet et Gotman, 1992; Paillé et Mucchielli, 2012). Ensuite, une analyse transversale des entrevues a aidé à faire ressortir les différents segments permettant de développer des catégories analytiques se référant à un même thème (ex. : conditions de vie, socialisation, violence subie, violence agie).

2. Présentation des résultats

77

Cette section de l'article dresse le portrait de la violence exercée et subie par les femmes participant à notre étude sous l'angle des formes, des cibles et des auteurs de cette violence durant leur enfance, adolescence et âge adulte. Le tableau 1 fait une synthèse des violences agies et subies par les participantes rencontrées. Nous entamerons cette présentation par les violences exercées. Comme la recherche n'a pas utilisé une méthode quantitative, nous ne pouvons établir précisément le nombre de situations par type de violence qui ont été vécues et agies par toutes les répondantes. Les résultats permettent toutefois d'observer que la diversité des formes de violence exercée tend à augmenter au cours de la trajectoire de vie de l'ensemble des femmes. En effet, alors que dans l'enfance et à l'adolescence la majorité des femmes ont dit avoir exercé une seule forme de violence, à l'âge adulte toutes les participantes identifient au moins deux formes de violence mobilisées plus tard dans leur vie. Nous présentons ici les formes de violence exercées par les femmes ainsi que les cibles visées, qui constituent a priori l'objet de recherche. Néanmoins, l'étude des trajectoires de violence des femmes a eu tôt fait de montrer que les violences commises se conjuguent presque systématiquement à l'histoire des violences subies.

Tableau 1 : Nombre de femmes ayant exercé et subi de la violence selon les formes de violence et les cibles

Cible (n=26)	Violence exercée				Violence subie			
	Physique	Verbale	Psychologique	Sexuelle	Physique	Verbale	Psychologique	Sexuelle
Père / Beau-père	3	3	1	0	13	8	7	4
Mère / Belle-mère	5	5	0	0	14	13	10	0
Fratrie	5	3	0	0	5	1	4	3
Conjoint-e / Ex-conjoint-e	16	18	4	0	13	13	17	6
Enfants/Beaux-enfants /Conjoint des enfants	10	9	4	0	2	1	4	1
Famille élargie	3	3	1	0	2	1	2	4
Connaissances (ex. : voisins, amis)	7	5	3	1	10	3	6	8
Collègues de classe, professeurs, directeurs d'écoles	11	5	0	0	1	4	9	2
Collègues de travail, clients et supérieurs	7	7	4	0	4	3	4	3
Intervenants et utilisateurs de services sociaux et de justice (ex. : famille d'accueil, centre jeunesse, police, prison)	4	8	2	0	3	4	5	1
Inconnus	5	10	1	0	5	1	0	7
Soi	15		2					

Les violences exercées durant l'enfance (0-11 ans)

Sur l'ensemble des 26 participantes rencontrées, 15 ont partagé des événements liés à la violence qu'elles ont exercée durant leur enfance. Les personnes ciblées par ces comportements se retrouvent principalement dans leur famille; toutefois, aucune femme n'a dit avoir eu de tels comportements envers leur père. Le tiers des participantes signalent aussi avoir exercé de la violence envers des personnes dans leur réseau social, soit des collègues de classe ou des membres de leur voisinage.

La violence psychologique et verbale, d'abord, paraît moins fréquente, et une seule femme a évoqué avoir exercé de la violence sexuelle, se caractérisant par des gestes à caractère sexuel à l'endroit de son frère cadet. La violence physique est la forme de violence utilisée par le plus grand nombre de participantes durant leur enfance, soit plus du tiers : « *Je me suis battue deux fois au primaire. J'ai pas eu le choix de le faire. J'ai pas aimé ça faire ça, mais j'ai pas eu le choix de le faire pour avoir la paix* » (Participante 2). Généralement, les violences mobilisées à l'enfance sont de plus faible intensité, à quelques exceptions près.

Les violences exercées à l'adolescence (12-17 ans)

Certaines différences entre l'enfance et l'adolescence émergent des récits des participantes. Tout d'abord, davantage de femmes, soit plus des trois quarts, disent avoir exercé de la violence à l'adolescence. En outre, de nouvelles cibles apparaissent. En effet, la famille proche et élargie demeure un espace social dans lequel près de la moitié ont exercé de la violence, suivi de près par le milieu scolaire; le père, les amis, conjoints et autres personnes rencontrées en famille d'accueil et en centre jeunesse s'ajoutent aux cibles de la violence des participantes. Dans cet extrait, une participante parle d'un épisode de violence exercée à l'endroit de son père pour défendre sa sœur, agressée par celui-ci :

Je suis rentrée dans la maison, j'ai pogné mon père, puis je l'ai tenu à la gorge. J'avais le genou accoté dans la gorge, il était bleu. Quand la police est arrivée, pour me l'enlever des mains, ils étaient quatre policiers à venir à bout de me l'enlever des mains parce que je le lâchais pas. Je voulais le tuer. Il a touché à ma sœur. (Participante 8)

La violence physique est encore la plus utilisée, impliquant encore davantage de participantes, soit plus de la moitié. En outre, ce type de violence semble encore majoritairement tourné vers les membres de leur famille et envers leurs collègues de classe. La violence psychologique et verbale arrive toujours en deuxième place, concernant plus du tiers des femmes. L'aggravation de la violence exercée se manifeste davantage par un accroissement de la gravité de celle-ci, ou par l'apparition de la violence physique chez une participante qui n'en avait pas exercé encore.

Les violences exercées à l'âge adulte

Toutes les femmes, à l'exception d'une seule, ont dit avoir fait usage de la violence physique. De nouvelles cibles apparaissent à cette période de vie, notamment en lien avec les services intervenant auprès des femmes (ex. : professionnels en relation d'aide, policiers), et on observe un déplacement des violences ciblant des collègues de classe vers des collègues de travail ou des inconnus. De même, à l'intérieur de la famille proche et éloignée, qui demeure le principal espace de violence, les cibles se transforment : ce ne sont plus les parents, mais plutôt les enfants et beaux-enfants (13) ainsi que le conjoint ou la conjointe (19) qui sont maintenant visés. Parlant d'une altercation avec un de ses enfants, une participante raconte :

J'étais en train de l'étouffer sur la chaise, parce qu'il avait un kangourou, pis je le tenais après le collet. Pis pauvre gars, fait que même s'il essayait de se débattre, il n'était pas capable parce qu'il avait de la misère à respirer. (Participante 3)

Toutes les femmes ont révélé avoir exercé de la violence psychologique à l'âge adulte. Les manifestations sont multiples : du contrôle à la jalousie, au dénigrement incessant et même, comme le montre cet extrait, aux menaces explicites : « Une fois, ils m'ont libérée puis j'ai pétié ma coche devant le psychiatre. J'ai dit : "toi, ma tabarnak, que je te voie pas dans la rue, tu vas en manger toute une" » (Participante 15).

Jusqu'ici, les résultats ont porté sur les manifestations et les personnes visées par la violence utilisée par les participantes, et ils ont révélé qu'une grande partie d'entre elles ont commis de la violence physique et psychologique à différentes étapes de leurs vies, surtout auprès de membres de leur famille et de leur réseau proximal. Une seule répondante révèle avoir exercé de la violence sexuelle. Or, la violence au cours de leur trajectoire s'inscrit également sous l'angle des multiples violences qu'elles ont subies à des âges divers.

Les violences subies durant l'enfance (0-11 ans)

Toutes les participantes, à l'exception d'une seule, ont partagé des épisodes de violence qu'elles ont vécus durant leur enfance. Bien que les auteurs de cette violence varient selon les expériences des femmes, plusieurs d'entre eux sont des membres du noyau familial, soit le père et la mère pour plus de la moitié des participantes, ou les frères et sœurs ou d'autres membres de la parenté (ex. : beau-père, belle-mère, grands-parents, oncles, etc.) pour plus du tiers des femmes. En dehors de la sphère familiale, plus du tiers des participantes ont partagé avoir vécu de la violence à l'école, généralement de la part de collègues de classe. La violence psychologique est la forme de violence vécue durant l'enfance pour le plus grand nombre de participantes, soit un peu plus des trois quarts, suivie de très près par la violence physique. Ces deux formes de violence sont souvent présentes simultanément dans le récit des femmes :

Mon père, c'était plus verbal. Il nous, euh, rabaisait, dénigrait, se moquait beaucoup de nous. Comme pour se valoriser. Ma mère, elle, c'était plus physique. Elle explosait de colère pour des pacotilles. Puis c'était des coups à plus finir pour n'importe quelle raison. Toutes les raisons étaient bonnes. (Participante 7)

Enfin, le tiers des participantes ont confié avoir vécu de la violence sexuelle durant l'enfance, parfois à plusieurs reprises et majoritairement par des hommes de leur famille.

Les violences subies à l'adolescence (12-17 ans)

Le noyau familial est un espace de violence à l'adolescence dans une proportion similaire à la période de l'enfance. La famille élargie et l'école continuent également d'apparaître comme étant des environnements non sécuritaires dans le récit de plusieurs participantes à l'étude. Les auteurs de la violence subie à l'adolescence se diversifient toutefois; s'y ajoutent, entre autres, des membres du réseau social et du personnel de certaines institutions appelées à l'aide. Par ailleurs, pour près du tiers des femmes, ce sont des inconnus qui ont été violents envers elles. Tout comme dans l'enfance, la violence psychologique ou verbale est la forme la plus couramment subie par les femmes à l'adolescence : toutes les participantes indiquent en avoir été victimes au moins une fois. La violence physique reste encore aussi présente que dans l'enfance. On constate toutefois une légère augmentation du nombre de femmes exprimant avoir vécu de la négligence, se traduisant par une absence ou un manque de soutien des parents à cette étape de leur vie : « Dans le sens qu'à 12 ans, j'étais toute seule en appartement, là. Avec mon frère [âgé de 16 ans]. Parce que mon père, il aimait mieux être avec sa blonde qu'avec nous autres » (Participante 3). La présence de violence sexuelle s'accroît aussi, celle-ci étant davantage exercée par des hommes, peu ou pas connus des participantes. Il semble que la majorité des participantes n'aient pas vécu d'aggravation de la violence subie entre l'enfance et l'adolescence. Pour la plupart d'entre elles, la gravité des violences subies à l'enfance était déjà importante (ex. : agressions sexuelles, se faire pointer un canon de fusil sur la tête) et demeure présente aussi à l'adolescence. Il semble toutefois y avoir une aggravation de la violence subie pour quatre participantes, se caractérisant par exemple par des manifestations de violence physique ou sexuelle sévères.

Les violences subies à l'âge adulte

À l'âge adulte, la famille proche et élargie est encore l'espace social dans lequel les femmes rencontrées sont le plus souvent victimes de violence. Alors que durant l'enfance et à l'adolescence, les principaux auteurs de violence étaient les parents, à l'âge adulte, il s'agit du conjoint ou de l'ex-conjoint. Les femmes continuent de vivre de la violence dans leur réseau social à l'âge adulte, mais en subissent aussi de la part d'inconnus : près de deux fois plus de femmes sont victimes

de ce type de violence qu'à l'adolescence. D'autres espaces sociaux sont à l'âge adulte teintés de violence dirigée envers les participantes. Le plus récurrent dans le discours de celles-ci s'avère le milieu de travail, où la moitié des interviewées disent avoir subi des agressions d'ordre divers de la part de leurs employeurs, de collègues et de clients, en particulier chez les femmes ayant travaillé dans l'industrie de la prostitution. Dans une moindre mesure, quelques femmes signalent avoir vécu de la violence dans le cadre de services publics reçus de la part de policiers ou d'intervenants psychosociaux, par exemple, ou en milieu carcéral, notamment de la part de codétenues.

En continuité avec l'enfance et l'adolescence, la violence psychologique et verbale continue d'être la forme de violence subie la plus présente dans les trajectoires des femmes rencontrées. Toutes les femmes, sauf une, ont partagé des événements s'apparentant à cette forme de violence, le conjoint en étant le principal auteur. Plus spécialement à cette étape de leur vie, les deux tiers des femmes rencontrées affirment avoir subi de la violence économique, principalement de la part de leur conjoint : « *Tout ce qui est entre nous, il faut qu'on le partage, même les problèmes, l'argent, les responsabilités et tout. C'est moi [qui] travaille, puis lui, il prend l'argent, ça, c'est pas normal* » (Participante 22). La violence physique est elle aussi très présente : près des trois quarts des femmes confient avoir vécu de la violence physique, et un peu plus de la moitié affirment avoir subi de la violence sexuelle à l'âge adulte, la plupart du temps de la part du conjoint, mais également de clients dans des situations de prostitution.

Encore une fois, pour la majorité des femmes, il ne semble pas y avoir d'aggravation de la violence subie entre l'adolescence et l'âge adulte. L'aggravation semble avoir été présente pour seulement trois participantes, pour qui celle-ci s'est caractérisée par l'apparition d'agressions sexuelles, de violences physiques majeures ou, comme dans l'extrait qui suit, d'une tentative de meurtre : « *Ah, je me suis fait frapper quand j'avais 20 ans. Il y a un gars qui a essayé de me tuer. Il a passé sur moi avec son camion. Puis j'étais tellement gelée, j'ai fait le serpent en dessous des roues. J'ai même pas été à l'hôpital* » (Participante 1).

En somme, bien que les trajectoires de vie des participantes soient généralement marquées par plusieurs formes de violence vécue à toutes les étapes de leur existence, l'âge adulte est associé à une augmentation importante du nombre de participantes (le double) ayant subi trois formes ou plus de violence. La violence économique, comme la violence en milieu de travail, apparaît plus particulièrement à ce moment, se substituant, dans ce dernier cas, à la violence subie à l'école au cours de l'adolescence.

La violence envers soi-même

En plus d'avoir été victimes ou auteures de diverses formes d'agression envers autrui, plusieurs répondantes confient avoir été violentes envers elles-mêmes. Durant l'enfance, une minorité de femmes disent avoir exercé de la violence envers elles-mêmes, principalement sous la forme d'automutilation, mais à l'adolescence, le nombre augmente. Également à l'adolescence, des tentatives de suicide s'ajoutent à l'automutilation. Finalement, à l'âge adulte, c'est trois fois plus de femmes qu'à l'adolescence, soit plus de la moitié des interviewées, qui affirment avoir exercé de la violence envers elles-mêmes, dans un dessein d'automutilation ou d'autodestruction au sens large, on même de tentative de suicide. Bien que la plupart de ces femmes mentionnent exercer aussi de la violence envers autrui, quelques-unes précisent être la principale cible de cette violence : « *Mais je [ne] sors pas ma violence envers les autres, c'est toujours contre moi-même. Je suis devenue une experte dans l'autodestruction* » (Participante 8). En somme, 9 femmes ont fait des tentatives de suicide à l'adolescence ou à l'âge adulte. Dix participantes ont vécu des épisodes d'automutilation répartis sur une ou plusieurs périodes de vie (6 femmes à l'âge adulte, 3 à l'adolescence et 2 durant l'enfance).

3. Entrelacement de la violence exercée et subie dans la trajectoire de vie

Nos résultats confirment les résultats de plusieurs études, à savoir que les femmes qui exercent de la violence en ont subi à plusieurs moments de leurs trajectoires de vie (Tutty, Babins-Wagner et Rothery, 2017; Alper, 2014; Couvrette, 2013; Chesney-Lind et Pasko, 2013; Daly, 1994, 1997; Salisbury et Van Voorhis, 2009). Ils renversent du même coup un stéréotype qui, encore aujourd'hui, marque l'imaginaire collectif : essentiellement, seuls les hommes, hormis quelques exceptions clairement atypiques, exercent de la violence. Or, un premier constat émerge de notre étude : des femmes exercent aussi de la violence de toutes sortes, à l'exception des agressions à caractère sexuel, et leur histoire mérite d'être entendue. Nous en avons rencontré 26 qui ont fait le récit de leur trajectoire de vie, invariablement marquée de violence exercée, mais aussi de violences subies, prenant différentes formes, provenant ou visant différentes sources, à différents moments de leur vie. Des auteures comme Bertrand (2005) montrent que le phénomène serait plus fréquent qu'on l'aurait cru, sans toutefois être très courant. À la suite de ces constats, il nous semble pertinent de réfléchir à l'intervention offerte aux femmes ayant des comportements violents et d'émettre quelques recommandations pour l'amélioration des services et des approches d'intervention.

Ainsi, nos analyses révèlent que plusieurs femmes auraient non seulement déjà subi des comportements violents dès l'enfance, ce qu'on savait déjà, mais qu'il arrive aussi qu'elles soient les auteures de comportements violents dans l'enfance. Cette constatation incite à recommander d'éviter de traiter ces violences en silo. En effet, le récit des participantes à notre étude montre que l'imbrication possible des formes, des auteurs et des victimes est multiple et variée. Les travaux aux États-Unis de Finkelhor, Ormrod et Turner (2007), ainsi que ceux au Canada de Cyr, Chamberland et Clément (2014) et de Cyr, Chamberland, Clément et al. (2017) ont notamment introduit le concept de polyvictimisation et ont montré la faiblesse des analyses qui ne s'intéressent qu'à une seule forme de violence (par exemple, les violences sexuelles subies dans l'enfance ou encore l'exposition à la violence dans le milieu familial, l'intimidation et le harcèlement à l'adolescence, ou la violence dans les relations intimes à l'âge adulte).

Enfin, des études ont aussi montré qu'il arrive que des victimes se muent en auteures de violence pour différentes raisons : pour se défendre ou pour se venger (Tutty, Babins-Wagner et Rothery, 2017). Ceci nous amène à faire ressortir l'importance pour les intervenants d'élargir leur exploration des multiples violences, en considérant tant les violences subies qu'exercées par les filles, adolescentes ou femmes qu'elles rencontrent.

En cohérence avec l'analyse intersectionnelle, les résultats de cette recherche vont à l'encontre de l'idée que les femmes qui exercent de la violence ne sont que des auteures de violence. Dans le même sens, il faut aussi s'ouvrir à l'idée que des femmes victimes peuvent aussi par moment être auteures de violence, notamment à l'égard de leurs enfants. Il est donc primordial de bien écouter les femmes, de voir quand elles agissent en légitime défense, mais également reconnaître qu'elles peuvent, dans certains contextes, exercer aussi de la violence.

Par ailleurs, nos résultats indiquent qu'il demeure primordial d'intervenir tôt dans la trajectoire de vie des femmes subissant ou exerçant de la violence pour diminuer les risques, une fois à l'adolescence et à l'âge adulte, que cette violence persiste, voire qu'elle s'aggrave, tout comme les conséquences qui y sont associées. En effet, 10 répondantes ayant vécu de la violence durant l'enfance ont reçu des services, mais aucun de ces services ne concernait ni même n'explorait la violence subie. Il est donc possible d'envisager que comme ces violences subies et exercées n'ont pas été visées en intervention, ces enfants, devenues adolescentes et femmes adultes, se soient retrouvées dans des contextes de violence. Il s'agit donc d'inciter les intervenants qui interviennent auprès des

jeunes filles à tenter d'identifier la présence de violence subie dans l'enfance ou à l'adolescence et, le cas échéant, d'entreprendre des actions visant l'arrêt de cette violence et la « réparation » des séquelles qui en découlent. De fait, ce rappel vise autant les interventions auprès des jeunes filles victimes de violence que de celles qui l'exercent. Notons que nos données indiquent que les jeunes victimes ou auteures de violence peuvent consulter ou être placées dans une situation d'intervention non volontaire pour un ensemble de problèmes autres que la violence (par exemple des problèmes de santé mentale, de troubles de comportement, de consommation de substances psychoactives, de prostitution, de parcours scolaire, etc.) Il faut aussi tenir compte du fait qu'il arrive que des intervenants des organismes venant en aide aux personnes rencontrées aient exercé de la violence. En effet, dans leur jeunesse, plusieurs participantes ont subi diverses formes de violence (violence sexuelle ou physique, propos racistes) de la part de personnes ou de milieux ayant la responsabilité de répondre à leurs besoins de sécurité (familles d'accueil, école, PJ). Dans ce cas, on peut alors parler de violence institutionnelle (Lagraula-Fabre, 2005). Il importe que les milieux d'intervention offrant des services à des jeunes filles veillent à ce que tous leurs intervenants et services contribuent à assurer la sécurité de celles-ci. Ce même commentaire s'étend également à l'âge adulte, alors que plusieurs répondantes disent avoir subi de la violence de la part de policiers et d'autres intervenants psychosociaux. Dans tous ces cas, il est nécessaire de créer des mécanismes d'imputabilité appropriés et des politiques contre l'atteinte à la dignité des personnes qui ont recours à ces services. Il faut aussi insister lors de la formation des intervenants sur les valeurs sous-jacentes au travail d'intervenant, dont le respect de la dignité des personnes et l'atteinte de la justice sociale. La référence à ces valeurs nous incite à souligner l'importance d'opter pour des approches et méthodes d'intervention anti-oppressives ou, du moins, pour une analyse anti-oppressive qui tienne compte de toutes les oppressions que peuvent vivre les femmes victimes ou auteures de violence, notamment en lien avec leur genre, leur classe sociale ou leur racialisation.

Dans ce sens, les résultats de cette recherche soulèvent spécialement l'enjeu des mauvais traitements à l'égard des enfants, une problématique présente dans la trajectoire des femmes rencontrées comme enfants, mais aussi comme mères. Tout d'abord, on apprend que leurs parents ont été les principaux auteurs de violence à leur égard durant leur enfance, et qu'elles exercent à leur tour, à l'âge adulte, des comportements violents dont les cibles sont souvent leurs enfants. Rappelons que toutes les femmes rencontrées vivaient dans des situations de grande ou de très grande pauvreté selon les normes de Statistique Canada. Face à ce constat, il faut souligner l'importance d'intervenir rapidement de façon préventive, en particulier auprès des mères se retrouvant dans des situations de grande vulnérabilité. Afin de travailler à une réelle prévention, il faut permettre à ces mères, souvent victimes de violence conjugale et vivant dans des situations précaires, d'obtenir un soutien financier et d'autres formes de soutien face à des situations de mauvais traitements qu'elles peuvent elles-mêmes exercer. Des modèles d'intervention travaillant uniquement sur des modifications de comportements ne sauraient soulager les tensions et le stress vécus face à des conditions de vie insoutenables. En ce sens, il est nécessaire de ne pas intervenir uniquement auprès des mères afin de les accompagner dans le développement de nouvelles compétences parentales; il serait également important de jumeler ces interventions à d'autres actions concrètes, notamment par rapport à la violence conjugale souvent subie ou face à une situation de monoparentalité les plaçant en situation d'extrême pauvreté.

Enfin, une majorité de femmes rencontrées sont victimes de violence depuis leur enfance, et plusieurs exercent elles-mêmes de la violence depuis cette même période. Leur vie est donc imprégnée de violence. S'interroger sur le sens que leurs actions violentes signifient pour elles serait un moyen de leur venir en aide. L'augmentation de la violence exercée par les femmes à l'âge adulte ne pourrait-elle pas, du moins pour certaines d'entre elles, constituer une tentative de reprise de pouvoir sur leur vie? Quelles interventions, à la fois individuelles et d'action collective, pourraient être développées

afin d'encourager l'*empowerment* de ces femmes par d'autres moyens que la violence? Encore une fois, nous estimons que le fait de permettre aux femmes d'analyser leurs problèmes individuels à la lumière d'une analyse de facteurs sociaux expliquant leur situation serait un apport intéressant susceptible d'enrichir les interventions effectuées auprès de ces femmes.

Un élément qui a aussi été mis en lumière dans les résultats est l'utilisation de la violence par plusieurs femmes envers elles-mêmes. Cette violence, qui prend par exemple la forme d'automutilation ou d'une ou plusieurs tentatives de suicide, s'accroît et se complexifie au cours de leur trajectoire. Il serait nécessaire de pouvoir dépister tôt cette violence auto-infligée afin d'agir rapidement pour éviter que de telles situations dégénèrent au fil des trajectoires. Cet élément rappelle également la nécessité de considérer la complexité des situations vécues par ces femmes afin de mettre au point des interventions mieux adaptées à leurs besoins.

En conclusion, le présent article a permis de mettre en relief la complexité des comportements violents des femmes au regard des événements de violence qui jalonnent leur trajectoire de vie. D'enfants victimes et agresseurs à femmes adultes victimes et auteurs de violence, leurs parcours incluent de nombreuses victimisations par divers acteurs à l'intérieur de leurs familles, de leurs couples et de leur environnement social, y compris certaines personnes chargées de leur venir en aide. Une intervention qui ne tiendrait pas compte de la complexité des situations jalonnant leur trajectoire, mais également des diverses oppressions marquant leur vie, dont l'extrême pauvreté, ne fera que maintenir et perpétuer leurs situations de vie tout en ne répondant que partiellement à leurs besoins.

ABSTRACT:

This article presents a feminist analysis of violent behaviours suffered and exercised by 26 women. Within the framework of a qualitative study, these women were met twice in order to conduct a "life story" type of interview. Our study revealed that the life trajectory of these women was tainted by repeated victimization in childhood and adolescence, the dynamics of domestic violence and other difficulties that can limit them to precarious jobs and result in financial problems that can drive them to commit crimes or reoffend.

KEYWORDS:

Violence towards women, violence committed by women, life trajectories, intersectionality

RÉFÉRENCES

- Alper, M. (2014). *The Ecology of the Re-Entry Process : A Gendered Analysis of Community Influences*, Thèse de doctorat, University of Maryland.
- Bertrand, M. A. S. (2005). *Les femmes et la criminalité*, Montréal, Athéna.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité : débats et approches, *Diogène : Revue internationale des sciences humaines*, vol. 1, n° 225, 70-88.
- Blanchet, A. et A. Gotman (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan.
- Brennan, T., Breitenbach, M., Dieterich, W., Salisbury, E. J. et P. Van Voorhis (2012). « Women's pathways to serious and habitual crime : a person-centered analysis incorporating gender responsive factors », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 39, n° 11, 1481-1508.
- Brickey, S. (2005). *Constituting the violence of criminalized women : not bad, mad or victim will suffice*, Thèse de doctorat, Université de Manitoba.

- Chesney-Lind, M. et L. Pasko (2013). *The Female Offender. Girls, Women and Crime*, 3^e éd., Thousand Oaks : Sage.
- Collins, P. H. et S. Bilge (2016). *Intersectionality*, Cambridge, UK : Polite Press.
- Couvrette, A. (2013). *L'influence de la maternité dans la trajectoire de consommation et de criminalité de femmes toxicomanes judiciairisées*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Cyr, K., Chamberland, C. et M. E. Clément (2014). « La polyvictimisation des jeunes », *Criminologie*, vol. 47, n° 1, 5-266. Doi : 10.1177/0886260513496906.
- Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M. E., Wemmers, J. A., Collin-Vézina, D., Gagné, M. H. et D. Damant (2017). « The impact of lifetime victimization and polyvictimization on adolescents in Quebec : mental health symptoms and gender differences », *Violence & Victims*, vol. 32, n° 1, 3-21. Doi: 10.1891/0886-6708.VV-D-14-00020.
- Daly, K. (1994). *Gender, Crime, and Punishment*, New Haven : Yale University Press.
- Daly, K. (1997). « Different ways of conceptualizing sex/gender in feminist theory and their implications for criminology », *Theoretical Criminology*, vol. 1, n° 1, 25-51. Doi : 10.1177/1362480697001001003.
- Damant, D. et F. Guay (2005). « La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses », *Canadian Review of Sociology*, vol. 42, n° 2, 125-144. Doi : 10.1111/j.1755-618X.2005.tb02458.x.
- DeHart, D. D. (2008). « Pathways to Prison. Impact of Victimization in the Lives of Incarcerated Women », *Violence Against Women*, vol. 14, n° 12, 1362-1381. Doi : 10.1177/1077801208327018.
- DeHart, D., Lynch, S., Belknap, J., Dass-Brailsford, P. et B. Green (2014). « Life History Models of Female Offending. The Roles of Serious Mental Illness and Trauma in Women's Pathways to Jail », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 38, n° 1, 138-151. Doi : 10.1177/0361684313494357.
- Dowd, L. (2001). « Female Perpetrators of Partner Aggression : Relevant Issues and Treatment », *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, vol. 5, n° 2, 73-104. Doi : 10.1300/J146v05n02_06.
- Dowd, L. et P. A. Leisring (2008). « A framework for treating partner aggressive women », *Violence and Victims*, vol. 23, n° 2, 249-263. Doi : 10.1891/0886-6708.23.2.249.
- Dragiewicz, M. et W. Dekeseredy (2012). « Claims about women's use of non-fatal force in intimate relationships : a contextual review of Canadian research », *Violence Against Women*, vol. 18, 1008-1026. Doi : 10.1177/1077801212460754.
- Estrada, F. et A. Nilsson (2012). « Does it cost more to be a female offender? A life-course study of childhood circumstances, crime, drug abuse, and living conditions », *Feminist Criminology*, vol. 7, 196-219. Doi : 10.1177/1557085111429783.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. et H. Turner (2007). « Poly-victimization : a neglected component in child victimization », *Child Abuse & Neglect*, vol. 31, 7-26. Doi : 10.1016/j.chiabu.2006.06.008.
- Gondolf, E. W. (2012). « Physical tactics of female partners against male batterer program participants », *Violence Against Women*, vol. 18, 1027-1044. Doi : 10.1177/1077801212460755.
- Johnson, M. P. (2011). « Gender and types of intimate partner violence : a response to an anti- feminist literature review », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 16, 289-298. Doi : 10.1016/j.avb.2011.04.006.
- Kubiak, S. P., Jong Kim, W., Fedock, G. et D. Bydee (2013). « Differences Among Incarcerated Women With Assaultive Offenses. Isolated Versus Patterned Use of Violence », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 28, n° 12, 2462-2490. Doi : 10.1177/0886260513479034.
- Lagraula-Fabre, M. (2005). *La violence institutionnelle : une violence commise sur des personnes vulnérables par des personnes ayant autorité*, Torino, Budapest, Paris : L'Harmattan.
- Leisring, A., Dowd, L., et A. Rosenbaum (2003). « Treatment of partner aggressive women », *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, vol. 7, 257-277. Doi : 10.1300/J146v07n0111.
- Murdoch, S., Vess, J., et T. Ward (2012). « A Descriptive Model of Female Violent Offenders », *Psychiatry, Psychology and Law*, vol. 19, n° 3, 412-426. Doi : 10.1080/13218719.2011.589942.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 3^e éd., Paris, France : Armand Colin.
- Pollock, J. M., Mullings, J. L. et B. M. Crouch (2006). « Violent women : findings from the Texas women inmates study », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 21, n° 4, 485-502. Doi : 10.1177/0886260505285722.
- Rossegger, A., Wetli, N., Urbaniok, F., Elbert, T., Cortoni F. et J. Endrass (2009). « Women convicted for violent offenses : adverse childhood experiences, low level of education and poor mental health », *BMC Psychiatry*, vol. 9, 81-92. Doi : 10.1186/1471-244X-9-81.

- Salisbury, E. J. et P. Van Voorhis (2009). « Gendered Pathways : A Quantitative Investigation of Women Probationers' Paths to Incarceration », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 36, n° 6, 541- 566. Doi : 10.1177/0093854809334076.
- Swan, S. C. et T. P. Sullivan (2009). « The Resource Utilization of Women Who Use Violence in Intimate Relationships », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 24, n° 6, 940-958. Doi : 10.1177/0886260508319365.
- Tutty, L. M., Babins-Wagner, R. et M. A. Rothery (2017). « Women in IPV Treatment for Abusers and Women in IPV Survivor Groups : Different or Two Sides of the Same Coin? », *Journal of Family Violence*, vol. 32, n° 8, 787-797. Doi : 10.1007/s10896-017-9927-2.
- Vir, T. S. (2006). « Victimization, adversity and survival in the lives of women offenders : implications for social policy and correctional practice », *Canadian Woman Studies*, vol. 25, n° 1-2, 133-138.